

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

3^e ADDITION
AU BREVET D'INVENTION
N° 503.751

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 22.935

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Porte-plume réservoir à remplissage automatique avec ajustage de plume invariable.

M^{lle} JEANNE MALLAT résidant en France (Seine).

(Brevet principal pris le 22 octobre 1918.)

Demandée le 1^{er} août 1919, à 15^h 39^m, à Paris.

Délivrée le 28 mars 1921. — Publiée le 6 septembre 1921.

1^{re} addition n° 21.880.

2^e addition n° 22.933.

La présente invention a pour objet des perfectionnements apportés dans la construction du porte-plume décrit dans le mémoire annexé à la 2^e addition en date du 8 juillet 1919, 5 rattachée au brevet principal.

Le porte-plume se compose essentiellement des deux pièces A et B, se vissant l'une sur l'autre. Sur la pièce B est monté un tube de caoutchouc 1 fixé au moyen d'un collier 10 métallique c. L'autre extrémité du tube de caoutchouc 1 est fermée au moyen d'un bouchon E en ébonite. Un collier métallique d assure la fixation du tube sur le bouchon. Le bouchon E est évidé dans sa partie inférieure 15 de façon à augmenter la quantité d'encre contenue dans le porte-plume.

Le remplissage automatique du porte-plume peut s'effectuer, comme cela est indiqué dans le mémoire annexé à la 2^e addition en date 20 du 8 juillet 1919, avec l'encrier spécial Mallat faisant l'objet du brevet français déposé le 8 juillet 1919, ou bien hors de chez soi à l'aide d'un encrier quelconque, d'une façon

partielle, mais assurant cependant une heure d'écriture au moins. A cet effet, on dévisse la 25 partie A de dessus le porte-plume, le tube de caoutchouc étant alors à l'air libre; puis on manœuvre à la main le tube B en saisissant le bouchon E par le collier d. Le caoutchouc sera quelconque, pourvu qu'il puisse pénétrer dans 30 la partie A; il n'y a donc aucune difficulté d'ajustage, puisque le tube de caoutchouc tourne à l'air libre.

Les perfectionnements apportés au porte-plume en font un objet simple, robuste et 35 de fabrication facile; il renferme beaucoup d'encre et se prête à toutes espèces de dimensions.

RÉSUMÉ.

Perfectionnements apportés au porte-plume 40 réservoir faisant l'objet du brevet principal et des deux additions qui y sont rattachées, consistant dans le montage, sur le réservoir du porte-plume, d'un tube de caoutchouc fixé 45 au moyen d'un collier métallique et terminé

Prix du fascicule : 1 franc.

par un bouton creux, également fixé au moyen d'un collier métallique, la manœuvre ou torsion du caoutchouc se faisant à l'air libre, le dispositif se recouvrant avec un tube qui se visse sur le réservoir lorsque ce dernier est plein d'encre. 5

M^{lle} J. MALLAT.

Par procuration :

Société G. BRETON, P. AUDY, J. ROUSSET, A. VERGÉ.

